



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 mars 2019

69 adhérents à jour de leur cotisation / 25 présents / 15 pouvoirs / le quorum d'1/3 est atteint

Mme Vergnet, adjointe aux affaires sociales représente le Maire de La Côte Saint-André,
Mr Savignon, maire de St Siméon de Bressieux

Personnes excusées : Mr Neuder, président Bièvre Isère Communauté
Mme Limon, députée
Mr Bajat, maire de Pajay
Mme Amice, maire d'Ornacieux-Balbins
Mme Yang, directrice de l'école primaire St François à La Côte Saint-André
Stéphanie Moussougan, directrice du Centre Social de La Côte Saint-André
Annabel Gravier, responsable de la formation « Gestion et Protection de la Nature » au CPFFA

Assemblée Générale ordinaire

Les adhérents avaient reçu le bilan d'activités ainsi que le bilan financier de l'année 2018 en même temps que l'invitation à l'AG. Pour les nouveaux adhérents, le bilan d'activités est consultable en suivant le lien :

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2019/03/rapportactivites2018.pdf>

Retour ou précisions apportées sur plusieurs points du bilan d'activités et du bilan financier :

Education à l'environnement

Claire Aguiard intervient principalement en écoles élémentaires ainsi que dans quelques collèges. Les animations « En chemin sur les Espaces Naturels Sensibles » financées par le Conseil Départemental se font à partir de la grande section de maternelle. Les animations conduites par Claire sont à base scientifique. Tout en gardant cette base, elle souhaite développer des approches pluridisciplinaires autour de la sensibilisation à la nature (contes, musique, danse....) en faisant parfois intervenir des spécialistes en complément de son propre travail.

Chemin du Biel à la Côte Saint-André

Projet de travail pour cette année : mettre en place des informations sur le lieu accessibles au public (sous forme de panneau ou autre : à définir), établir des prescriptions d'entretien à destination de la commune et des riverains en fonction des bilans faune et flore qui ont été réalisés par les étudiants de la section « Gestion et Protection de la Nature » du CFPPA en 2018.

Bilan Financier

Commentaires sur les principales variations à la hausse comme à la baisse sur les différents postes du compte de résultats 2018 qui vous a été adressé avec la convocation à l'AG.

Chapitre des charges :

- Prestation de services externes qui passe de 6669€ en 2017 à 1708€ en 2018 : L'exposition "Quand la nature se déplace" en 2017 avait généré 4700€ de frais.

Chapitre des produits :

Subvention de la région Rhône Alpes qui passe de 13716€ en 2017 à 6320€ en 2018 : l'arrêt des activités périscolaires a entraîné moins d'activités sur le programme "Corridors" donc moins de subventions.

Le résultat 2018 qui est traduit par un déficit de 995€ n'a rien d'alarmant ne représentant que 2,5% du budget.

Les actions en cours et projets du printemps

Jardin Mobile

Ce que c'est : <http://www.bievre-liers-environnement.fr/activites/jardin-mobile-cest-quoi/>

Jean-Paul Cécillon coordonne l'activité. Vous pouvez le contacter pour lui proposer de participer en ouvrant votre jardin : 06 52 03 87 98 ou jeanpaul.cecillon@laposte.net .

Réseau de Veille

- Une deuxième nuit « **chasse à la pollution lumineuse** » faisant suite à l'opération du mois d'octobre sera organisée dans le courant du printemps. Pour rappel : il s'agit d'aller observer les bâtiments non résidentiels pour s'assurer de l'application de la réglementation (extinction obligatoire des enseignes, façades, intérieurs entre 1 h et 7 h de du matin).
- De nouveaux textes d'application ayant été publiés en fin d'année 2018, nous avons également entrepris des démarches auprès du service économique de Bièvre Isère Communauté à propos de l'éclairage des zones d'activité. Une synthèse de cette réglementation sera, d'autre part, mise en ligne sur le site de BLE.
- **Epannage des composts issus des plates-formes de Mi-Plaine** (communes de Sillans et de La Frette) : ces composts sont issus d'un mélange de boues de stations d'épuration (STEP) et de déchets végétaux. Ils ne font pas l'objet de plans d'épandage contrairement aux boues de STEP épandues sans compostage. Nous nous demandons néanmoins si l'utilisation répétées de ces produits par les agriculteurs ne pourraient pas devenir nocifs au fil du temps par accumulation de substances polluantes. Ils sont en outre générateurs d'odeurs désagréables quand ils ne sont pas enfouis rapidement. Un courrier est en préparation à destination de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations qui est un service de la préfecture) en commun avec le Comité d'Izeaux et la FRAPNA ;

Comptage / sauvetage d'amphibiens à Ornacieux-Balbins et Penol

Un habitant d'Ornacieux nous a signalé de nombreux écrasement d'amphibiens au moment des migrations de printemps. En effet, en février/mars, ces petites bêtes, après leur séjour d'hibernation dans des bois gagnent les zones humides pour se reproduire. Ces écrasements ont lieu sur le Chemin du Marais sur la commune d'Ornacieux-Balbins prolongé par le chemin du Moulin sur la commune de Penol.

Dans le cadre du contrat Trame Verte et Bleue Bièvre Valloire, nous avons organisé, entre le 18 février et le 20 mars, une opération de sauvetage/comptage d'amphibiens dans le but de repérer les espèces concernées et les principaux lieux de passage pour envisager des solutions de protection à mettre en place à partir de l'année prochaine. L'opération a été réalisée entièrement par des bénévoles (25 personnes environ) qui ont parcouru chaque soir en début de nuit le linéaire concerné (1,3 km) par équipe de 3 ou 4 pour compter les animaux écrasés et les animaux vivants qu'ils ont fait traverser.

Une réunion de bilan sera organisée début mai avec les élus des deux communes pour envisager la suite à donner à l'action de cette année.

Le bilan des comptages est visible en suivant le lien :

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2019/04/Bilanamphibiensornacieuxpenol2019.pdf>

Oedicnème criard

Inventaire en cours sur Bièvre et Liers réalisé par la LPO dans le cadre de l'élaboration d'un **Plan de conservation des**

espèces patrimoniales en Bièvre-Liers.

Ce plan porte sur 5 espèces : le buzzard cendré, l'oedicnème criard, le petit gravelot, le crapaud calamite, le pédolyte ponctué (qui est aussi une espèce de crapaud). Le plan vise soit à réserver des zones où ces espèces pourraient vivre sans être dérangées, soit à mettre en place des règles permettant de compenser des habitats qui seraient menacés ou détruits par des aménagements. Ce plan est en cours d'élaboration avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement) et les communautés de communes du secteur.

La LPO cherche des bénévoles pour à participer à cet inventaire. L'information a été relayée auprès des adhérents.

PLUI Bièvre Isère Communauté

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bièvre Isère Communauté va faire l'objet d'une enquête publique du 8 avril au 11 mai. Les documents sont consultables depuis début janvier dans les mairies du territoire.

Présentation des points que BLE va aborder dans sa contribution à l'enquête publique. Il est difficile de les détailler dans ce compte-rendu. Nous avons élaboré une fiche qui fait la liste des points concernant l'environnement qui peuvent être regardés sur les cartes communales. Nous pensons qu'elle peut être une aide pour les adhérents habitants du secteur couvert par le PLUI qui souhaiteraient apporter leur contribution à l'enquête publique. Elle est jointe au présent compte-rendu. Nous vous ferons également parvenir le texte de notre contribution à l'enquête au moment où il sera déposé.

La méthanisation en question

Plusieurs projets en perspective sur le territoire.

Quelques points nous questionnent :

- Une production d'énergie liée aux élevages « hors-sols » alors que ceux-ci consomment 5 fois plus d'énergie que les élevages herbagers ?
- Le scénario « Afterres2050 » pour une agriculture neutre pour le climat à horizon 2050 prévoit la diminution par 2 de la production d'aliments issus des animaux : si on s'oriente dans cette direction, la méthanisation est-elle une source d'énergie d'avenir ?
- Utilisation de matière organique qui ne sera plus destinée à enrichir les sols ?
- Nécessité de mettre en place des cultures dédiées ?
- Problèmes liés à l'épandage des digestats (émetteur d'ammoniac s'ils ne sont pas enfouis rapidement) ?

Mr Savignon, vice-président BIC au développement durable donne quelques informations à propos des projets sur la Bièvre qui sont des petites unités regroupant 10 à 12 agriculteurs. Ces unités ne devront être alimentées que par des déjections animales ou par les cultures de couverture hivernale du sol. Ces méthaniseurs produiront du biogaz qui sera injecté dans le réseau (ou utilisé pour les véhicules). Deux projets sont envisagés en Bièvre (La Côte Saint-André et Saint Etienne de Saint-Geoirs), un en Liers (Le Mottier) qui pose pour l'instant un problème du raccordement car il est éloigné du réseau.

BLE envisage une soirée débat sur le sujet au cours de l'année 2019.

Festival des bonnes idées pour le climat

Semaine du 13 au 19 mai. Soirées-débats, films, conférences, ateliers. Organisé par ADELIS, BLE et ACE soit les organisateurs associatifs du festival de l'an dernier.

Le programme sera prochainement disponible.

Autres animations ce printemps

- **13 avril** : Tous au compost (au jardin Mercier)
- **12 mai** : Troc de plantes (au jardin Mercier)
- **18 mai** : Dessin nature

Les bilans d'activités et financiers sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Composition du CA 2019

- Sont reconduits : Stéphanie BLACHON, Jean-Paul CECILLON, Joël DEDUYTSCHÉ, Christian DREVET, Claire FAUVET, Chantal GEHIN, Elisabeth NICOUD, Claude THIERY
- Julie GROLLEAU et Alain GINET avaient rejoints le CA en cours d'année : l'AG valide leurs candidatures.
- Deux nouvelles personnes se proposent : Marie-Christine PAILLET et Anne VEBER. Un renforcement de CA bienvenu !
- Claire AGUIARD est membre associée au titre d'animatrice salariée
- Claire Fauvet est démissionnaire de la présidence pour raisons professionnelles

Les taches seront réparties au cours de la **prochaine réunion du CA**, le mardi 30 **avril** à 18h30 au jardin Mercier (1 rue Victor Hugo à La Côte Saint-André. Les réunions du CA sont ouvertes aux adhérents : les dates en seront régulièrement communiquées (une réunion mensuelle).